



AAP PROJETS EMBLEMATIQUES DEFI-CLE « VINID'OCC »

« Accompagner l'innovation variétale en Occitanie dans un contexte de changement climatique et de réduction des intrants »

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre de Vinid'Occ, lauréat de l'AAP défi clé de la région Occitanie visant à accompagner l'innovation variétale en Occitanie dans un contexte de changement climatique et de réduction des intrants.

CONTEXTE

Avec ses 270 000 ha de vigne (soit 34% des vignes françaises), la région Occitanie est la première région viticole nationale. La diversité des conditions pédoclimatiques et la diversité des produits et des conditions de production viticole régionales, lui confèrent des spécificités que l'on retrouve dans peu de régions françaises. La filière régionale, déjà engagée dans des processus innovants (première région pour le bio, expérimentation de vignes résistantes aux maladies cryptogamiques, déploiement durable des réseaux d'irrigation...), est un territoire ouvert à l'expérimentation, aux innovations de rupture et à leurs combinaisons pour inventer "les viticultures de demain". L'enjeu est une plus grande résilience face au changement climatique et une participation accrue à l'atténuation, une réduction des intrants pour accompagner la transition agroécologique de la filière et l'adaptation aux marchés.

Les scénarios climatiques prévoient une poursuite du réchauffement en Occitanie avec des contrastes saisonniers exacerbés et une augmentation du nombre de journées chaudes, conduisant à un assèchement des sols. De même, avec le réchauffement hivernal qui provoque des débourrements plus précoces, les vignobles sont plus sensibles qu'auparavant aux gelées tardives. Les impacts sur la production viticole sont déjà multiples : baisse des rendements, augmentation de la mortalité de la vigne, modification des profils des vins (augmentation du niveau d'alcool, baisse acidité, modification de l'équilibre aromatique et altération de la typicité...) et vont nécessiter des adaptations majeures des modes de production et de transformation, ainsi que des cahiers des charges afférents pour la mise en marché des vins. Outre cette adaptation au changement climatique, de nouvelles attentes sociétales d'ordre environnemental et sanitaire imposent en parallèle à la viticulture régionale une réduction des intrants - notamment fertilisants, produits phytosanitaires et additifs œnologiques - ainsi que le maintien d'une biodiversité nécessaire.

Ces enjeux appellent des réponses qui passent notamment par la création et l'adoption par les viticulteurs de nouvelles variétés de vigne, et par des pratiques viticoles et œnologiques à optimiser pour que la qualité des vins réponde aux attentes des marchés et préserve la compétitivité de la filière régionale mais aussi pour que la maîtrise des rendements contribue à une activité durable économiquement. La capacité à développer cette innovation variétale sera donc critique pour adapter la viticulture régionale et sa filière à ces transitions vers plus de soutenabilité.

L'appel à projets « projets emblématiques », unique sur les 4 ans de ce défi clé, permettra de développer des recherches fondamentales d'excellence ayant un impact au niveau international sur la vigne et le vin, du gène à la bouteille et aux consommateurs, pour améliorer les connaissances et proposer des combinaisons d'innovations sur l'ensemble de la chaîne « matériel végétal - production - transformation - marchés » afin de répondre aux enjeux de la réduction des produits phytopharmaceutiques et de la résilience face aux effets du changement climatique sur la culture de la vigne.

Pour répondre à cet objectif général, les projets déposés devront relever de l'une de ces 3 grandes thématiques :

- **Caractérisation du matériel végétal & élaboration de nouvelles variétés**
- **Construction des savoirs et des méthodes pour accompagner les évolutions viticoles & œnologiques**
- **Caractérisation de la demande pour les innovations**

Ces projets devront clairement contribuer à :

- ✓ Produire des connaissances, des outils voire du matériel végétal permettant d'accélérer ou faciliter la création de variétés résistantes plus résilientes face au changement climatique
- ✓ Concevoir des systèmes de production et des outils optimisant l'utilisation des nouvelles variétés connues ou à venir
- ✓ Favoriser auprès des consommateurs, des distributeurs et des producteurs l'utilisation de ces nouvelles variétés et la production et consommation de vins issus de ces nouvelles variétés

CRITERES d'ELIGIBILITE

Les projets devront obligatoirement comporter un **partenariat entre au moins deux unités** impliquées dans le défi clé Vinid'Occ (voir liste en annexe 3), mais nous encourageons les projets impliquant plus de deux partenaires. De même, un équilibre en termes de temps de travail des différents partenaires et en termes de soutien financier sera favorisé.

Notre objectif est de favoriser les synergies, croiser les expertises, afin de porter des projets de recherche interdisciplinaires innovants et ambitieux. Une attention particulière sera portée aux projets multi-sites en Occitanie et multi-acteurs. Les collaborations internationales et la venue de scientifiques étrangers, apportant une réelle plus-value à la recherche en région seront également encouragées. Les projets transdisciplinaires, prenant en compte plusieurs axes de l'AAP seront encouragés. La capacité du projet à mobiliser les partenaires techniques et socio-professionnels sera particulièrement appréciée. L'implication des établissements d'enseignement technique et agricole dans le partenariat est encouragée, en identifiant précisément leurs apports, compte-tenu de la spécificité de ces établissements.

Nous favoriserons trois ou quatre Projets Emblématiques (PE) (250 à 300 K€ par projet) à forte visibilité et au pouvoir rassembleur pour un budget maximal d'environ 1000 k€. En fonction du nombre de projets, le Comité de suivi Scientifique se réserve le droit de proposer un ajustement du montant

financier octroyé aux projets sélectionnés.

Les projets emblématiques porteront sur une durée maximale de 42 mois.

DÉTAIL DES THÈMES DE L'APPEL À PROJETS

Les projets pourront proposer des travaux de recherche dans les différents axes de développement du Défi-Clé Vinid'Occ suivants :

Caractérisation du matériel végétal & élaboration de nouvelles variétés

- Etude de la diversité au niveau du génome complet par séquençage haute couverture de ressources génétiques afin notamment d'identifier les gènes et/ou régions du génome impliqués dans la réponse de la vigne aux stress biotiques et abiotiques, l'utilisation efficiente des ressources et la qualité pour accélérer la création via la sélection assistée par marqueurs et la sélection génomique. Cette action pourra notamment s'appuyer sur les ressources disponibles au Conservatoire de Ressources Biologiques (CRB) de la Vigne de Vassal.
- Développement de compétences et d'équipements de phénotypage à haut-débit de la vigne et du vin en vue d'analyser plus précisément l'ensemble du matériel végétal en cours d'étude, depuis les ressources génétiques du CRB de Vassal jusqu'aux nouvelles variétés déjà en cours d'inscription (Annexe 2).
- Identification des idéotypes par approche participative et réalisation de croisements orientés « Changement Climatique » afin d'améliorer les parents (prebreeding) des futurs schémas de création variétale. Prise en compte des qualités organoleptiques et de la typicité des cépages pour identifier de nouveaux critères de sélection précoce.

Construction des savoirs pour accompagner les évolutions viticoles & œnologiques

- Conduite des vignobles de demain : Soutien aux expérimentations sur la gestion du sol et de l'enherbement, choix de densité et de la charge, pilotage raisonné de l'irrigation et de la fertilisation, inscription dans le paysage.
- Mobilisation de la biodiversité et évaluation de leviers agroécologiques : étude du microbiote, observatoires dédiés à l'analyse du rôle des organismes auxiliaires, services associés aux couverts semés et spontanés.
- Pratiques œnologiques : adaptation des itinéraires de vinification et opérations unitaires pour optimiser la qualité des vins et prenant en compte les changements d'échelle.
- Développement d'outils numériques, d'acquisition d'information, traitement de données, modélisation facilitant la conduite du vignoble ou le pilotage des vinifications.

Caractérisation de la demande pour les innovations

- Concertation et co-construction avec les acteurs économiques des stratégies d'adoption des innovations.

Accompagnement des acteurs de la filière aux changements de pratiques incluant l'identification de verrous et les mécanismes d'incitation (nudges...) publics et privés, individuels et collectifs

- Attentes des marchés : étude de la qualité et de l'identité des vins de demain perçues et attendues, incluant l'évaluation de l'acceptabilité des produits par les consommateurs, les influenceurs et les distributeurs en France et sur les marchés internationaux.

SOUTIEN FINANCIER DE Vinid'Occ

Les aides attribuées seront des subventions de la Région, et suivront les règles générales des AAP régionaux.

Le Défi Clé Vinid'Occ sera coordonné au niveau administratif et financier par l'Université de Montpellier (UM).

Pour les unités ayant l'Université de Montpellier comme tutelle, les fonds attribués seront versés sur des lignes budgétaires de l'UM. Pour les unités n'étant pas sous tutelle UM, les fonds seront mis en place via une convention de reversement. Ces reversements seront possibles aux établissements partenaires de Vinid'Occ (cf annexe 3).

Néanmoins, il sera possible d'impliquer une autre unité régionale si ce choix est bien justifié. Si toutefois, le projet prévoyait l'implication de partenaires techniques ou socio-professionnels ou d'unités hors Occitanie, nous envisageons la possibilité de les financer via des prestations de service, sommes qui ne devront cependant pas dépasser 10 % du budget total du projet.

Le concours maximal susceptible d'être apporté par Vinid'Occ représente la totalité des dépenses éligibles, hors salaires publics.

Les fonds attribués seront à justifier auprès de la Région par l'Université de Montpellier, l'établissement porteur de ce Défi Clé. Les unités lauréates des financements s'engagent à transférer tout justificatif et suivi des dépenses effectuées à Vinid'Occ selon un calendrier qui leur sera communiqué.

DÉPENSES ÉLIGIBLES

Les coûts imputables au projet doivent être **des dépenses réelles**, supportées par les organismes, strictement rattachées à sa réalisation, à l'exclusion de tous frais de gestion. Les dépenses éligibles sont étayées de pièces justificatives et doivent être explicites et ventilées par poste. Elles sont présentées telles que prévues dans le budget prévisionnel et plan de financement du projet.

Les traitements et salaires publics des personnels permanents pris en charge par le budget de l'Etat ou des collectivités territoriales sont exclus des dépenses éligibles.

Toutes les dépenses réalisées à partir du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025 sont éligibles. En cas de démarrage de thèse en 2023, des dépenses pourront être éligibles jusqu'au 31 décembre 2026.

a) Dépenses de personnels non permanents

Il s'agit des **dépenses réelles** (et non calculées sur un taux moyen par catégorie) de salaires, charges salariales, primes et taxes liées aux salaires des agents travaillant sur le projet. Elles correspondent aux salaires, charges sociales incluses, mais hors coût d'environnement des personnels.

Les indemnités de fin de contrat (dites primes de précarité), à l'échéance des contrats d'une durée inférieur ou égale à 1 an, peuvent être prises en compte, au titre des dépenses aidées, pour la période courant jusqu'à la fin de l'opération.

La région Occitanie souhaite encourager le recours à des doctorants. Chaque projet emblématique

devra donc proposer deux sujets de thèse. Des demi-bourses de thèse seront attribuées de fait aux projets emblématiques retenus, à charge au(x) porteur(s) des projets de trouver les deux autres demi-bourses auprès de différents bailleurs (59K€ par demi-bourse à partir de 2023/an).

Les doctorants pourront démarrer dès octobre 2022, et pas plus tard qu'octobre 2023.

b) Frais de mission des personnels impliqués dans la réalisation du projet

Les frais de mission des agents impliqués dans la réalisation du projet, y compris ceux des personnels permanents pris en charge par le budget de l'Etat ou des collectivités territoriales, sont pris en compte sur la base des coûts réels et des tarifs de remboursement pratiqués par l'organisme. Les pièces justificatives doivent être conservées par tous les partenaires du projet.

c) Prestations de service

(HT pour les organismes assujettis à la TVA, TTC pour les organismes non assujettis)

Pour mener à bien un projet, il est possible de recourir à des prestataires de service. En aucun cas, un partenaire du projet ne pourra être prestataire sur ce même projet. Le montant total des prestations de service ne pourra dépasser 20 % du coût global du projet emblématique.

d) Acquisition d'équipements

Les dépenses relatives à l'acquisition d'équipements (à l'exclusion des investissements immobiliers), directement liés à l'action, doivent être justifiées par une facture.

Les équipements acquis devront être localisés dans une unité du périmètre Vinid'Occ.

Le montant des dépenses éligibles relatives aux équipements ne pourra dépasser 15 K€.

Rappel : Un achat d'équipements de phénotypage vigne et vin sera également réalisé dans l'année 2022. Ce matériel pourra être utilisé par l'ensemble des équipes de Vinid'Occ

e) Dépenses de fonctionnement

(HT pour les organismes assujettis à la TVA, TTC pour les organismes non assujettis)

Seules les dépenses directes strictement rattachables au projet sont éligibles. Elles devront être justifiées à l'issue du projet par une note de synthèse qui précisera l'articulation entre la nature des dépenses et les actions du projet.

COMMUNICATION

Le bénéficiaire doit indiquer la participation financière de la Région sur tout support de communication mentionnant l'opération financée par apposition du logo de la collectivité (téléchargeable sur <https://www.laregion.fr/logo-occitanie>). L'ensemble des logos des tutelles devra également être affiché.

Ainsi, la Région Occitanie et le défi clé Vinid'Occ seront systématiquement cités dans tout article, production, communication sur le projet. Les participants aux projets s'engagent à mentionner Vinid'Occ et la Région Occitanie lors des communications et publications et à faire figurer les logos



sur leurs présentations du projet ou de ses résultats.

DÉROULEMENT DE L'APPEL À PROJET ET CONSTITUTION DES DOSSIERS DE RÉPONSE

L'appel à projet se déroulera de la façon suivante :

La première étape de l'AAP consistera en un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Les équipes ayant des idées pour des projets pouvant être soutenus par le Défi-Clé Vinid'occ sont appelées à proposer une idée en utilisant le formulaire de l'annexe 1.

Les réponses sont attendues pour le lundi 11 avril 2022, 17h (heure de Paris), par mail aux adresses suivantes

marig.lagadeuc@umontpellier.fr

Une journée de réflexions-discussions autour des AMI sera ensuite organisée le vendredi 15 avril 2022 (Lieu à préciser).

Cette journée a pour objectif d'aider les équipes à monter les consortia pour la rédaction d'une proposition complète de projet.

Les équipes ayant proposé une AMI seront invitées à présenter leur idée (présentation maximum de 15 min, discussions de compréhension, 15 min) à l'ensemble de la communauté du Défi-Clé Vinid'Occ.

Les présentations seront ensuite suivies de séances de travail pour avancer dans la définition des projets. Le conseil scientifique de Vinid'Occ aura organisé les discussions en fonction des AMIs reçues. Cette journée se déroulera en présentiel et sera ouverte sur inscription avant le 13 avril auprès de Marig Lagadeuc (marig.lagadeuc@umontpellier.fr) à tout chercheur de la communauté.

Sur la base des AMI, les équipes devront ensuite déposer un dossier finalisé. Seules les équipes ayant proposé une AMI seront autorisées à porter un projet. Toute équipe du Défi-Clé Vinid'Occ pourra ensuite s'impliquer dans une proposition après discussion avec le porteur de l'AMI.

Les projets sont à envoyer par mail avant le 18 mai 2022 à :

marig.lagadeuc@umontpellier.fr

Le dossier finalisé à compléter est présenté en annexe 2. Les dossiers déposés ne devront pas excéder 10 pages.

Tous les projets seront évalués par le Comité de suivi Scientifique du défi clé Vinid'Occ, **qui se réunira le 23 mai 2022 pour sélectionner 3 ou 4 projets lauréats de l'AAP, et pourra proposer des évolutions tant scientifiques que financières.**

Les projets modifiés seront à envoyer par mail avant le 18 juin 2022 à :

marig.lagadeuc@umontpellier.fr

DÉCISIONS

Le conseil de suivi scientifique et le COS de Vinid'Occ se réuniront fin juin 2022 pour le choix définitif des projets.



Les lauréats de l'AAP recevront une notification officielle début juillet 2022.

CALENDRIER PREVISIONNEL

- 1) Diffusion de l'APP à la communauté Vinid'Occ : 15 mars 2022
- 2) Date limite des réponses des pré-projets : 11 avril 2022
- 3) Discussion autour des pré-projets et sélection des projets pour la phase 2: 15 avril 2022
- 4) Date limite des réponses des candidatures pour la phase 2 : 18 mai 2022
- 5) Présélection des projets par le conseil de suivi scientifique : 23 mai 2022
- 6) Date limite pour corrections des projets : 18 juin 2022
- 7) Sélection finale des projets par le conseil de suivi scientifique et le COS : fin juin 2022
- 8) Notification des lauréats : début juillet 2022
- 9) Mise en route des projets : automne 2022

CONTACT

Tous les renseignements sur cet appel à projets peuvent être obtenus auprès de Marig Lagadeuc (marig.lagadeuc@umontpellier.fr).

ANNEXE 1 : REPONSE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DU DEFI-CLE VINID'OCC

Titre de la proposition :

Acronyme (le cas échéant) : _____

Votre proposition a vocation à

- devenir un projet emblématique
 faire partie d'un projet emblématique

Porteur du projet

Unité de rattachement du porteur de la proposition : _____

Nom et Prénom du porteur de la proposition : _____

Coordonnées :

Adresse :

Mail : _____ Téléphone : _____ Portable : _____

Organisme de rattachement du coordinateur de la proposition :

- INRAE INSTITUT AGRO MONTPELLIER UNIVERSITE DE MONTPELLIER TOULOUSE INP

Avez vous déjà identifié des partenaires pour le projet ?

- Oui non

Si oui, lister les unités et responsables scientifiques pour chaque unité (Rajouter des lignes si nécessaire)

UNITÉ 1 :

Nom de l'unité : _____ Nom et Prénom du coordinateur pour cette unité:

UNITÉ 2 :

Nom de l'unité : _____ Nom et Prénom du coordinateur pour cette unité:

UNITÉ 3 :

Nom de l'unité : _____ Nom et Prénom du coordinateur pour cette unité:

Si non (ou si équipe incomplète), quelles compétences recherchez vous ?

Compétences 1 : _____

Compétence 2: _____

Compétences 3 : _____

Thème(s) et sous thème(s) concerné(s) :

- Caractérisation du matériel végétal & élaboration de nouvelles variétés
 - Etude de la diversité au niveau du génome complet par séquençage haute couverture de ressources génétiques du domaine de Vassal afin notamment d'identifier les gènes et/ou régions du génome impliquées dans la réponse de la vigne aux stress biotiques et abiotiques, l'utilisation efficiente des ressources et la qualité pour accélérer la création via la sélection assistée par marqueurs et la sélection génomique.
 - Développement des compétences et d'équipements de phénotypage haut débit de la vigne et du vin en vue d'analyser plus précisément l'ensemble du matériel végétal en cours d'étude, depuis les ressources génétiques du domaine de Vassal jusqu'au nouvelles variétés déjà en cours d'inscription (Annexe 2).
 - Réflexion participative sur les idéotypes et réalisation de croisements orientés « Changement Climatique » afin d'améliorer les parents (prebreeding) des futurs schémas de création variétale. Prise en compte des qualités organoleptiques et de la typicité des cépages pour identifier de nouveaux critères de sélection précoce.
- Construction des savoirs pour accompagner les évolutions viticoles & œnologiques
 - Conduite des vignobles de demain : Soutien aux expérimentations sur la gestion du sol et de l'enherbement, choix de densité et de la charge, pilotage raisonné de l'irrigation et de la fertilisation, inscription dans le paysage
 - Mobilisation de la biodiversité et agroécologie : étude du microbiote, observatoires dédiés à l'analyse du rôle des organismes auxiliaires.
 - Pratiques œnologiques : adaptation des itinéraires de vinification et opérations unitaires, prenant en compte les changements d'échelles.
 - Développement d'outils numériques, d'acquisition d'information, traitement de données, modélisation facilitant la conduite du vignoble ou le pilotage des vinifications.
- Préparation à l'acceptabilité des innovations
 - Concertation et co-construction avec les acteurs économiques des stratégies d'adoption des innovations.
 - Accompagnement des acteurs de la filière aux changements de pratiques incluant l'identification de verrous et les mécanismes d'incitation (nudges...).
 - Attentes des marchés : qualité et identité des vins de demain, incluant l'acceptabilité des produits par les consommateurs, les influenceurs et les distributeurs en France et sur les marchés internationaux.

PRÉSENTATION DU PROJET

DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

- Enjeux, contexte et objectifs du projet (1000 caractères espaces exclus)
- Question(s) de recherche et hypothèse(s) de travail (1000 caractères)
- Programme de recherche et plan d'action (2000 caractères)
- Matériel végétal/outils dispositifs expérimentaux disponibles ou à acquérir (500 caractères)
- En quoi votre projet répond à l'AAP projets emblématiques de Vinid'occ (500 caractères)

Avez-vous identifié les deux sujets de thèse du projet ? Si oui, sur quelles questions (1000 caractères)

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE REPONSE A L'AAP "PROJETS EMBLEMATIQUES" DE VINID'OCC

Intitule du Projet : _____

Coût Total Du Projet : _____ € (Hors Salaires Publics)

Durée Du Projet : _____ mois (42 mois maximum)

Montant De La Subvention Demandée : _____ €
(ce montant doit être égal ou inférieur à **300 000€** Hors Salaire Public)

Mots Clés (5 au maximum) : _____

Résumé Synthétique Du Projet (max 350 mots) :

1 PORTEUR DU PROJET

Unité de rattachement du porteur de la proposition : _____

Nom et Prénom du porteur de la proposition : _____

Coordonnées :

Adresse :

Mail : _____ Téléphone : _____ Portable : _____

Organisme de rattachement du coordinateur de la proposition :

INRAE INSTITUT AGRO MONTPELLIER UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER TOULOUSE INP

2 PRESENTATION GENERALE DU PROJET

2.1. Enjeux, contexte et état de l'art

2.2. Objectifs du projet

2.3. Question(s) de recherche et hypothèse(s) de travail

2.4. Programme de recherche précisant les moyens d'approche mis en œuvre, le matériel végétal nécessaire et/ou créé et en quoi l'approche proposée permettra de répondre à la question posée.

2.5. Doctorats prévus dans le projet (titre et résumé ; origine demi-bourse complémentaire)

2.6. Schéma synthétique du projet

2.7. Diagramme de Gantt précisant les livrables et jalons du projet

2.8. Difficultés que pourrait rencontrer le projet et moyens d'y répondre :

2.9. Originalité du projet, impact et résultats attendus, en quoi le projet répond aux objectifs globaux de Vinid'Occ

2.10. Bibliographie

3 PARTENARIAT PROPOSÉ

3.1. Partenaires scientifiques retenus

Nom Unité	Adresse	Responsable scientifique (Nom, Prénom, Tel, mail)	Rôle du partenaire dans le projet

3.2. Partenaires socio-économiques (le cas échéant)

Nom de l'organisme	Adresse	Responsable scientifique (Nom, Prénom, Tel, mail)	Rôle du partenaire dans le projet

Gratification					
Fonctionnement					
Missions					
Prestations					
Petit équipement					
Total					

Si prestations, décrire et justifier :

Partenaire 1 :					
Poste de dépense	2022 (€ HT)	2023 (€ HT)	2024 (€ HT)	2025 (€ HT)	2026 (€ HT) Si thèse
Salaire, gratification					
Fonctionnement					
Missions					
Prestations					
Petit équipement					
Total					

Si prestations, décrire et justifier :

Partenaire 2 :					
Poste de dépense	2022 (€ HT)	2023(€ HT)	2024 (€ HT)	2025 (€ HT) si thèse	2026 (€ HT) Si thèse
Salaire,					
Gratification					
Fonctionnement					
Missions					
Prestations					
Petit équipement					
Total					

Si prestations, décrire et justifier :

AJOUTER AUTANT DE TABLEAUX QUE DE PARTENAIRES

TOTAL					
Poste de dépense	2022 (€ HT)	2023 (€ HT)	2024 (€ HT)	2025 (€ HT)	2026 (€ HT) Si thèse
Salaire,					
Gratification					
Fonctionnement					
Missions					
Prestations					
Petit équipement					
Total					

ANNEXE 3 : Liste des unités principales, membres de Vinid'Occ et des établissements partenaires

Unités membres

UE Pech-Rouge	Unité expérimentale de Pech Rouge
UE Vassal	Unité expérimentale de Vassal
UMR ABSys	Agrosystèmes biodiversifiés
UMR AGAP Institut	Amélioration Génétique et Adaptation des plantes méditerranéennes et tropicales
UMR BPMP	Unité Mixte de Recherche Biochimie et Physiologie Moléculaire des Plantes
UMR G-Eau	Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages
UMR GET	Géosciences Environnement Toulouse
UMR INNOVATION	Innovation et développement dans l'Agriculture et l'Alimentation
UMR ITAP	Information Technologies Analyse Environnementale Procédés Agricoles
UMR LEPSE	Laboratoire d'Écophysiologie des Plantes sous Stress Environnementaux
UMR LGC	Laboratoire Génie Chimique
UMR LISAH	Laboratoire d'étude des Interactions Sol – Agrosystème – Hydro-système
UMR LRSV	Laboratoire de Recherche en Sciences Végétales
UMR MISTEA	Mathématiques, Informatique et Statistique pour l'Environnement et l'Agronomie
UMR MOISA	Marchés, Organisations, Institutions et Stratégie d'Acteurs
UMR MRM	Montpellier Recherche en Management
UMR SPO	Sciences Pour l'Œnologie
Unité PPGV	Physiologie, Pathologie, Génétique Végétale

Etablissements partenaires

Université de Montpellier

TOULOUSE INP

INRAE

Institut Agro Montpellier